

DEMANDE D'ACHAT DE CONCESSION DE CASE AU COLUMBARIUM **DU CIMETIERE COMMUNAL DE JOINVILLE-LE-PONT**

Titre n°

Chèque bancaire ou postal
N°
du

Je soussigné (e)

Demeurant à.....

.....

Agissant en qualité

Certifie avoir pris connaissance des tarifs réglementaires relatifs aux concessions de case au columbarium dans le cimetière communal de Joinville-le-Pont dûment publiés et affichés, et demande l'**acquisition** d'une case de columbarium pour une durée et un montant de :

Décennale pour un montant de 277.89 €

Trentenaire pour un montant de 555.77 €

Cet achat s'effectue pour l'emplacementdivision, colonne, n°.....

Je m'engage à verser d'avance au Receveur Municipal et à l'ordre du Trésor Public le prix de ladite concession de case, tel qu'il est fixé par le tarif arrêté par décision du conseil municipal.

Le coût de la plaque fermant la case du columbarium est à la charge du concessionnaire.

Les inscriptions devront préalablement recevoir l'agrément de la ville :

- une ligne caractère pour le nom, hauteur 2,5 cm
- une ligne caractère pour le prénom, hauteur 2 cm et 2,5 cm pour la première lettre
- une ligne caractère pour les dates, hauteur 2 cm
- une ligne caractère pour « époux (se) » hauteur 2cm

Le tout en caractère de type bâton.

Fait à Joinville-le-Pont le.....

Signature obligatoire

La Mairie de Joinville-le-Pont collecte ces informations pour la gestion et le suivi administratif et le cas échéant financier de votre demande d'achat de concession de case au columbarium du cimetière communal. Tous les champs doivent être renseignés. Pour rappel, vous disposez notamment d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : dpd@joinvillelepont.fr ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>.

**DEMANDE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION DE CASE AU
COLUMBARIUM DU CIMETIERE COMMUNAL DE JOINVILLE-LE-PONT**

Titre N°

Chèque Bancaire ou Postal
N°
du

Je soussigné (e)

Demeurant à.....

.....

Agissant en qualité

Certifie avoir pris connaissance des tarifs réglementaires relatifs aux concessions de case au columbarium dans le cimetière communal de Joinville-le-Pont dûment publiés et affichés, et demande **le renouvellement** de la **concession** **division, colonne** , **n°**.... pour **une durée de :**

Décennale pour un montant de 277, 89 euros

Trentenaire pour un montant de 555,77 euros

1. Le demandeur s'engage à payer au Receveur Municipal libellé à l'ordre du Trésor Public, la somme **de** **euros**.
2. Il s'engage, en outre, à supporter toutes les taxes dues pour les inhumations et à rétablir la sépulture à ses frais, sans aucun recours contre la commune au cas où elle serait endommagée par des mouvements de terrain résultant d'infiltrations d'anciennes carrières ou de toute autre cause.

Joinville-le-Pont, le.....

(Signature obligatoire)

La Mairie de Joinville-le-Pont collecte ces informations pour la gestion et le suivi administratif et le cas échéant financier de votre demande de renouvellement de concession de case au columbarium du cimetière communal. Tous les champs doivent être renseignés. Pour rappel, vous disposez notamment d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : dpd@joinvillelepont.fr ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>.